

A

Abbé Goux :

(M.)

Abobo :

(H.)

Décrivant une fête en l'honneur d'Agwé (Dieu de la mer), Faustin Wirkus (1932 : 303) écrit :

*« Elle (une participante) avait des spasmes par intermittence après cela ; chaque fois qu'elle commençait à trembler et à se contracter, comme prise d'une crise d'épilepsie, la musique battait le temps avec ses mouvements désordonnés et les assistants criaient : **Abobo !** « Abobo » ne peut être traduit que par le mot « Amen ».*

Abouboudia :

(M.) Formule ésotérique qui scande les contes créoles martiniquais.

Affaire de Bizoton :

(H.) Célèbre affaire de sacrifice humain lié au vaudou. Selon A. Metraux (1958 : 43) :

« L'affaire de Bizoton qui eut lieu en 1863 sous la présidence de Geffrard...eut pour conséquence de jeter sur le vaudou__et sur Haïti__un discrédit tout à fait injustifié. Elle est racontée tout au long de l'ouvrage de Sir Spencer St. John « Haiti or the Black Republic ». Les faits sont les

suivants : un certain Congo Pellé, dont la sœur était « mambo », décida avec la complicité de deux autres « papa-loa », de sacrifier sa nièce à une divinité vaudou. Il enleva l'enfant qui fut étranglée et dépecée au cours d'une cérémonie de fin d'année. La chair de la victime, cuite avec d'autres aliments, fut consommée par tous ceux qui avaient participé à cette fête. Quelques jours plus tard, une autre petite fille fut enlevée pour être immolée le jour des Rois. La police alertée, découvrit, ligotée sous un autel vaudou, la fillette qui allait être égorgée et trouva également des restes du corps de l'enfant tué précédemment. Huit personnes mêlées à cette affaire furent arrêtées et jugées. Toutes avouèrent des crimes monstrueux, mais avant d'accepter ces aveux comme des preuves, il convient de ne pas oublier une phrase fort troublante de l'une des accusées. Comme on demandait à celle-ci de confirmer ses déclarations devant le tribunal, elle répondit : « Oui, j'ai confessé tout ce que vous dites, mais rappelez-vous combien j'ai été battue avant de dire un mot... ». Les prisonniers semblent avoir été torturés par la police, ce qui laisserait planer quelques doutes sur l'authenticité des faits dont ils s'accusèrent ; cependant les restes de la victime que Spencer St. John put voir, ainsi que différents témoignages, constituaient un ensemble de preuves qui fut estimé suffisant pour entraîner la peine de mort pour les accusés. »

Ago-tonnè :

(H.) Divinité du culte vaudou appartenant au rite *Rada* dont la couleur est le blanc. Esprit (« loa ») des ouragans ou des cyclônes, il incarne la pluie et correspond, comme *Chango*, à Saint Jean-Baptiste dans le culte catholique.

Agwé :

(H.) Dieu de la mer dans le culte vodou.

Faustin Wirkus (1932 : 301) décrit ainsi une cérémonie en l'honneur d'Agwé :

« Le bateau, lourdement chargé, roulait dans les creux des lames et je crois que j'étais le seul à penser au danger qu'il se retournât. Nous fûmes bientôt dans une baie à l'abri des vagues et nous jetâmes l'ancre dans les Arcadins...Un prêtre vaudou mit sa casaque noire et surveilla l'arrangement des supports pour une petite tente, qui furent aussitôt couverts par la voile du

bateau comme un dais ; ceci était la « nichée » ou le nid. D'autres indigènes ramèrent pour aller décorer le bateau ; des drapeaux de papier aux couleurs brillantes et des mouchoirs de soie furent attachés à toutes les cordes et aux drisses ; quelques un des drapeaux portaient des dessins de croix entourés de cercles, de bêtes et de poissons. C'étaient des symboles ; d'autres avaient des fourchettes et des cuillers croisées dessinées au-dessus des plats pleins de nourriture. Le plateau de bois, d'un mètre carré, avec un blason représentant la lune et les étoiles, portait le nom « Agoué Royo » gravé. Il fut placé sur un piédestal improvisé dans la nichée ; une nappe immaculée fut mise sur ce plateau dressé pour le service offert à Agoué Royo et à Hersulie...Pendant qu'on dressait la table, les adorateurs d'Agoué Royo se rangèrent en demi-cercle à l'abri de la tente ; ils se balançaient en chantant des mélopées en mineur...La « loi » descendit dans une femme. D'abord, elle se jeta à genoux, faisant face à la nichée, et commença à hurler ; puis elle s'étendit complètement sur le sable. Un homme, tailladant l'air avec une machette, commença à courir autour de la tente à la poursuite des esprits du mal invisibles, qui essayaient d'atteindre les offrandes sacrées pour les profaner.Un orchestre s'assit sur le sable devant la tente et commença à jouer...Une demi-heure avant midi, la compagnie s'assembla autour du dais. Il y eut de longues prières dites têtes baissées ; deux **papalois** soulevèrent le plateau avec le plus grand soin et l'apportèrent jusqu'à la mer ; ils dressèrent le plateau comme « barque » et implorèrent les bons esprits de ne pas laisser les mauvais esprits revenir et le leur faire tomber des mains. »

Agwé-Woyo :

(H.) voir Agwé.

Ajda-Wédo :

(H.) Divinité féminine du vaudou appartenant au rite *Rada* dont les couleurs sont le bleu et le blanc. Elle est l'épouse de *Danmbala*, la divinité principale du culte.

Akolik :

(M.) Acolythe, enfant-de-choeur.

Syn. *Ti klèjé* (M.).

Alvantis :

(*M.*) Adventiste.

Andjablé :

(*M.*) 1. Envôuter quelqu'un.

2. Etre habité par le diable ou quelque autre divinité maléfique.

Angajé :

(*M.*) Personne qui a passé un « engagement » (un pacte) avec le Diable ou quelque autre divinité maléfique.

Syn. *Jan-gajé*. Fém. *angajèz*.

Antikri :

(*M.*) Créature diabolique de taille minuscule que l'on peut créer en couvant un oeuf noir sous son aisselle le Vendredi Saint. Dotée de dents très éfilées et d'une vélocité extraordinaire, l'«Anté-Christ» en F. R. A. est attaché par son maître au pied du lit de ce dernier à l'aide de solides cordes. La nuit venue, le maître le libère et l'envoie s'attaquer à ses ennemis ou voler des bijoux ou de l'argent, souvent en des endroits très éloignés.

Arbre-reposoir :

(*H.*) Arbres entourant les sanctuaires vaudou. Selon A. Metraux (1958 : 70) :

« Tout « houmfò » est entouré d' »arbres-reposoirs », reconnaissables à une bordure ronde en maçonnerie, aux « macoutte » (sacoches en vannerie), aux chiffons et souvent aux crânes d'animaux accrochés à leurs branches. »

Asen :

(H.) Support en ferronnerie que l'on trouve dans les sanctuaires du vodou (ou « badji »).

Ason :

(H.) Sorte dealebasse vidée, est remplie de vertèbres de serpents, qui est le symbole de la puissance royale du *Ougan* et l'instrument avec lequel il chasse ou appelle les esprits.

B

Badji :

(H.) Sanctuaire principal du vaudou qui se trouve à l'intérieur du *Oumfô* (temple vaudou). Selon H. Métraux (1958 : 68) :

« Le badji...est une pièce dont le fond est occupé par un ou plusieurs autels (pé) en maçonnerie, dont le soubassement comporte une ou plusieurs niches cintrées...Le badji est un véritable bric-à-brac d'objets rituels : cruches et carafes appartenant aux « loa » et aux morts, plats consacrés aux jumeaux, pots-de-tête des « hounsi », « pierres-tonnerre » ou pierres des « loas » baignant dans l'huile, cartes à jouer, hochets et emblèmes divins, ainsi que des bouteilles de vin. Une ou plusieurs « lampes éternelles » jettent une faible clarté dans ce désordre. Des chromos sont épinglés au mur. »

Var. *bagi, sobadji*

Syn. *Kay-mistè*

Baka :

Basile :

(M.) Nom créole de la mort. Selon. S. Domi (2004 : 12) :

« Le conteur nomme la mort, il l'appelle « Basile ». « Jòdi-a, Bazil pati épi antel ! » (aujourd'hui, Basile s'en est allé avec untel !), répétera-t-il dans le cérémonial de la veillée. Parfois dans un ton proche de la camaraderie, il s'adresse à la mort :

« Eben Bazil, ou vini isia é sé épi antel ou pati alos ! (Eh bien Basile, tu t'es rendu dans notre quartier, et c'est avec untel que tu t'en es allé alors !).

Dans le calendrier grégorien (que nous utilisons, Basile est le premier saint de l'année. Après le Jour de l'An, le saint qui entame le cycle de la nouvelle année se nomme Basile. En nommant ainsi la mort, la tradition confère à

cette dernière un statut singulier : la mort n'est pas finitude, mais basculement c'est-à-dire entrée brutale dans un cycle nouveau.

Var. *Bazil*

Batenm :

Baptême.

Batizé :

Baptiser.

Bawon-Samdi :

(H.) Divinité du culte vaudou appartenant au rite *Pétwo* dont les couleurs sont le noir et le violet. Chef des *Gédé* (« Loas » malfaisants), *Bawon-Samdi* vit dans les cimetières ou les lieux souterrains et se manifeste entièrement vêtu de noir avec un chapeau haut de forme sur la tête. Il permet soit de faire des maléfices soit de les repousser. Son épouse est *Gran-Brijit*.

Bazil :

voir *Basile*

Bef-chaj :

(H.) Homme qui s'occupe de l'administration du *Oumfô* (temple vaudou).

Ben :

Ben-démaré :

Bet a Man Ibè :

(*Gwd.*) Bête à Madame Hubert. Selon H. Migerel (1987 : 67) :

« Truie vivant en autarcie avec sa nombreuse progéniture, « Man Ibè » serait cette méchante femme métamorphosée par un sorcier revanchard. Elle parcourt les rues des villes escortée par les grognements étranges des petits cochons et le bruit infernal d'une chaîne métallique, symbole de la souffrance, à la recherche d'une délivrance. Malheur au curieux qui tenterait de l'apercevoir ne serait-ce qu'à travers le trou d'une serrure, il serait atteint de cécité. Le charivari qui précède son arrivée déclenche la fermeture des volets. »

Exp. *Led kon bet a Man Ibè* (Litt. *Laid comme la Bête de Madame Hubert*) : extrêmement laid.

Bet-long :

(*M.*) Nom utilisé pour désigner de manière métaphorique le serpent trigonocéphale qui infeste certaines campagnes de la Martinique. Extrêmement venimeux (sa pique non soignée à temps est souvent mortelle), la *Bètlong* (Litt. *Bête longue*) est redoutée et l'on croit que le fait de la nommer par son vrai nom (*Sèpan* en créole), lorsqu'on est en chemin, suffit à la faire apparaître devant soi. En l'appelant *Bètlong*, on l'écarte de celui-ci.

Biassou : voir *Biassou*.

Bib :

voir *Labib*.

Bido :

(M.) Bedeau.

Birèt :

Burette.

Bizango :

Bois-Caiman : voir *Bwa-Kayiman*.

Bôkô :

(H.)

Faustin Wirkus (1932 : 180) précise :

« Un **bocor** n'est pas un prêtre, c'est un « docteur feuille », un homme qui connaît les plantes et les feuilles de la jungle pour soigner les maladies. Il avait le savoir des vieux sorciers des tribus et des sages-femmes ! L'ennui avec le **bocor**, c'est qu'il ne se contentait pas de sa connaissance des remèdes pour soulager les misères de son peuple, il faisait aussi usage de poisons, et généralement se servait de ceux-ci pour améliorer ses moyens d'existence. »

Bondié :

1. (Gwd., Guy., Mart.) Dieu (dans sa représentation chrétienne). Aux Petites Antilles et en Guyane, c'est surtout le Dieu vengeur de l'Ancien Testament. Selon P. Chanson (1996 : 110) :

« La manière lacunaire d'aborder l'Écriture sainte, la Bible...n'est que lue littéralement à travers cette lorgnette d'approche du « Dieu terrible du Sinaï : le Dieu des commandements qui sont perçus comme l'expression de sa volonté souveraine, non pas tant pour le bien de l'homme que par sa soumission inconditionnelle. » C'est en effet le Dieu de l'Ancien Testament qui est privilégié aux Antilles-Guyane. »

2. (H.) (Dieu dans sa représentation vaudou). Selon A. Metraux (1958 : 72) :

« Le mot « Dieu » revient constamment dans la bouche des paysans haïtiens, mais il serait faux d'en conclure qu'ils le craignent ou même qu'il s'en soucient beaucoup. Le « bon Dieu » est un « Deus ostiosus », s'il en fut. Il n'évoque à l'esprit aucune image précise et il est trop lointain pour qu'il y ait avantage à s'adresser à lui. « C'est un bon papa débonnaire, incapable de se fâcher et de se faire craindre, et avec qui on saura se débrouiller lorsqu'il faudra lui rendre compte de sa vie. Il n'est donc pas besoin de s'astreindre à le servir. »

« La notion de Dieu semble se confondre dans le vaudou avec celle d'une force impersonnelle et vague, supérieure à celle des « loa ». Elle correspondrait à ce que nous entendons d'ordinaire par « fatalité » ou « nature ». »

Syn. *dieu, gran-met la*

Bondié-Kouli :

(M.) **1.** Indhouisme martiniquais. Cette expression, le plus souvent péjorative (« Bon Dieu couli » en F. R. A.), désigne les rituels religieux conservés sur le sol martiniquais par les descendants des quelques 20.000 Tamouls qui y émigrèrent entre 1853 et 1883 afin de remplacer les Noirs dans les plantations de canne à sucre suite à l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises en avril-mai 1848. Selon Gerry L'Etang (1989 : 84) :

« Les engagés indiens de Martinique, du fait de leurs origines sociales et géographiques, pratiquaient des cultes liés à l'hindouisme populaire, distincts de la théologie brahmanique. Ils adoraient essentiellement des divinités féminines...Ces divinités sont adorées pour la protection qu'elles offrent aux villageois contre les épidémies et les mauvais sorts. Elles assurent d'une façon générale la régulation de la vie quotidienne et reçoivent en remerciements des offrandes végétariennes ou des sacrifices d'animaux. »

2. Cérémonie du culte indo-martiniquais.

Syn. *Sèvis, Sèvis-zendien, Festen.*

Boukmàn :

(*H.*) Chef d'esclaves révoltés de Saint-Domingue qui fut à l'origine de la fameuse cérémonie de Bois-Caiman (14 août 1791) au cours de laquelle les participants jurèrent de libérer le pays de l'oppression blanche et de l'esclavage. Certains pensent qu'il s'agissait d'un esclave originaire de l'île voisine de la Jamaïque à cause de son nom, *Boukmàn* ou *Book Man* c'est-à-dire l'Homme du Livre. Le livre dont il s'agissait devait faire référence à quelque document musulman dont se servaient les (rares) esclaves islamisés transportés aux Amériques afin d'en imposer à leurs congénères et les pousser éventuellement à se soulever contre leurs maîtres.

Boula :

(*H.*) Tambour du vodou.

Boulé-zen :

(*H.*)

Boumidévi :

(*Gwd.*) Reinde de la Terre dans le culte indouiste.

Bouyon-wonzè :

Boyé :

(*Car.*) Shaman caraïbe. Selon C. de Rochefort (1658 : 65) :

« Les « boyez » évoquent leur démon familial toujours de nuit et font attention à n'apporter aucune lumière, ni aucun feu à l'endroit où se déroulent ces abominations, car ces esprits des ténèbres ont horreur de toute espèce de clarté. »

L'irruption des Européens dans les îles habitées par les Caraïbes perturba gravement la fonction de shaman comme nous l'explique T. L'Etang (1992 : 23) :

« La situation décrite par les différents chroniqueurs est telle que les Shamans caraïbes, Boyes ou Piayes, spécialistes du sacré amérindien, agrées par une tradition culturelle millénaire, n'arrivent plus à contenir la fureur du mauvais esprit. Leurs cérémonies sont troublées par l'irruption intempestive d'esprits frappeurs et incontrôlés ; les esprits invoqués pour aider les hommes, deviennent mauvais ou susceptibles dès le moindre manquement à la règle, à la moindre effraction du plus petit tabou. Les Shamans eux-mêmes sont copieusement rossés par les esprits qu'ils ont convoqués et que manifestement ils n'arrivent plus à contrôler. »

Syn. Shaman, piay.

Bwa-Kayiman :

(H.) Lieu où s'est déroulé la cérémonie fondatrice de la révolte généralisée des esclaves de Saint-Domingue, sous la conduite du célèbre Boukman, le 14 août 1791. Elle est décrite ainsi dans le *Manuel d'Histoire haïtienne* (: 66-67) :

« Pour faire tomber les hésitations et obtenir un dévouement absolu, il (Boukman) réunit, dans la nuit du 14 août 1791, un grand nombre d'esclaves, dans une clairière du Bois-Caïman, près du Morne-Rouge. Tous étaient rassemblés quand un orage se déchaîna. La foudre zèbre de ses éclairs éblouissants un ciel de nuages bas et sombres. En quelques instants, une pluie torrentielle inonde le sol, tandis que, sous les assauts répétés d'un vent furieux, les arbres de la forêt se tordent, se lamentent, et que leurs grosses branches même, violemment arrachées, tombent avec fracas. Au milieu de ce décor impressionnant, les assistants, immobiles, saisis d'une horreur sacrée, voient une vieille négresse, se dresser. Son corps est secoué de longs frissons

: elle chante, pirouette sur elle-même, et fait tournoyer un grand coutelas au-dessus de sa tête. Une immobilité plus grande encore, une respiration courte, silencieuse, des yeux ardents, fixés sur la négresse, prouvent bientôt que l'assistance est fascinée. On introduit alors un cochon noir dont les grognements se perdent dans le rugissement de la tempête. D'un geste vif, la prêtresse, inspirée, plonge son coutelas dans la gorge de l'animal. Le sang gicle, il est recueilli fumant et distribué, à la ronde, aux esclaves ; tous en boivent, tous jurent d'exécuter les ordres de Boukman. »

Biasou :

(H.) Biassou, nom d'un célèbre chef de la révolte des esclaves noirs de Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle qui organisa avec Jean-François et Boukman la cérémonie de Bois-Caïman. Selon A. Métraux (1958 : 35) :

« Les bandes d'esclaves révoltés qui combattirent sous les ordres de Jean-François, de Biassou et d'autres « guerilleros » moins célèbres, étaient composés d'Africains pratiquant encore les cultes ancestraux et de nègres créoles qui, pour la plupart, étaient vaudouistes. »

Selon Madiou (:) :

« La tente de Biassou était remplie de petits chats de toutes couleurs, d'os de morts et de tous les autres objets, symboles des superstitions africaines. Pendant la nuit, de grands feux étaient allumés dans son camp ; des femmes nues exécutaient des danses horribles autour de ces feux en faisant d'effroyables contorsions et en chantant des mots qui ne sont compris que dans les déserts d'Afrique. Quand l'exaltation était parvenue à son comble, Biassou, suivi de ses sorciers, se présentait à la foule et s'écriait que l'esprit de Dieu l'inspirait ; il annonçait aux Africains que s'ils succombaient dans les combats, ils iraient revivre dans les anciennes tribus d'Afrique. »

C

Calenda :

(H.) Nom du Vaudou au XVIII^e siècle. Selon A. Metraux (1958 : 26) :

« Un planteur fut puni d'une amende de trois cents livres pour avoir souffert une assemblée de nègres et un « Calenda » sur son habitation. En 1765 fut créé, sous le nom de Première Légion de Saint-Domingue, un corps de troupes légères. On lui assigna comme fonction de « dissiper les assemblées et les calendas des Nègres ». Le mot « calenda », qui n'est plus employé, désignait certainement le vaudou. »

Célestina :

(H.) Fille du président haïtien vaudouisant, Antoine Simon (1908), réputées être une grande prêtresse.

(voir *Simon Antoine*)

Chadè :

(Gwd.) Baptême indouiste. Selon J. Nagapin (1994 : 249) :

« Le baptême est le premier rite de passage de l'enfance. L'enfant est placé à ce moment sous la protection des divinités. On leur demande de protéger l'enfant contre les maladies graves et toutes sortes de dangers. On demande également aux divinités d'éclairer son âme.

Cham :

(*M.*) Cham. Nom que s'est donné un mystique martiniquais fondateur de la doctrine du « Chamisme ».

Chamisme :

(*M.*) Doctrine de Cham.
voir *Cham*.

Chango :

(*H.*) Divinité du culte vaudou appartenant au rite *Rada* dont la couleur est le blanc. Esprit (« loa ») de l'orage et du tonnerre, il incarne la chance et correspond à Saint Jean-Baptiste dans le culte catholique.

Chanpwel :

(*H.*)

Chansé :

(*M., Gwd., Guy.*) Chanceux.

Chanté-Nwel :

(*M.*) Cantique de Noël. Héritée des cantiques en usage dans les campagnes de l'Ouest de la France entre le XVII^e et le début du XX^e siècle, la tradition des *Chanté-Noël* consiste pendant tout le mois de décembre, à rassembler des gens d'une même famille ou du même quartier pour chanter en français (souvent créolisé) mais en s'accompagnant de musique traditionnelle créole, des chants d'apparence religieuse mais qui tournent subtilement en dérision certains personnages (Joseph, par exemple) ou certains événements liés au christianisme.

Var. *Kantik-Nwel*.

Chef-kanbiz :

(H.) voir *Hougénikon*

Chemin :

(P-Ant.) Nom d'une des deux principales divinités des Caraïbes. Selon « l'Anonyme de Carpentras » (1990 : 176) :

« Nos Indiens nomment le diable en deux façons, à savoir « Chemin » et « Mabouya ». « Chemin » est celui, disent-ils, qui fait croître toutes leurs racines et fruits de la terre, qui les conserve sur la mer et les préserve d'être pris de leurs ennemis, qui les guérit étant malades et qui les avertit de l'arrivée des navires et plusieurs autres bonnes croyances qu'ils ont en lui. »

Chiré-aizan :

(H.) Cérémonie du culte vaudou dans laquelle on procède à un effeuillage rituel des feuilles de palmier lesquelles deviennent des fouets qui serviront à corriger les initiés. Elles serviront également de bandes pour la fabrication de talismans qui protègent contre les sorts et les esprits maléfiques.

Chodo :

Coribibi chemin :

(P-Ant.) Oiseau annonçant la venue de la divinité caraïbe « Chemin ». Selon « l'Anonyme de Carpentras » (1990 : 178) :

« ...il faut savoir qu'en chaque village, il y a un certain oiseau qui ressemble tout à fait à un hibou et n'est plus gros que les deux poings, ils le nomment « Coribibi Chemin », c'est-à-dire l'oiseau de « Chemin », et se tient toujours caché sans jamais manger ni boire, au moins qu'ayons pu apercevoir à quoi nous avons soigneusement pris garde, et ne sort que pour aller dès le matin dans le logis de celui qui ledit « Chemin » doit aller le soir prochain, ou bien au lieu où sont faits lesdits préparatifs... »

Conque de lambi :

voir kòn lanbi

D

Danmbala :

(H.) Divinité masculine du culte vaudou appartenant au rite *Rada* dont la couleur est le blanc et qui procure richesse et bonheur. *Danmbala* se manifeste par des soubresauts ressemblant à ceux d'une couleuvre et son symbole est la couleuvre arc-en-ciel. Incarnant le principe du bien, il est la principale divinité du vaudou.

Danm Kéléman :

(M.) Nom d'un personnage de sorcière dans les contes créoles martiniquais (« Dame Kéléman » en F. R. A.).

Danma :

(M.) Formule incantatoire pour conjurer le mauvais sort.

Ex. *Lè i ké rivé a twazyèm chanm-la, ou ké lansé anlè'y salad gonbo a, épi man ké ba'w dé danma.* (J. Laurent et I. Césaire, C. M. Ant.) : Quand il arrivera, à la troisième chambre, tu lanceras la salade de gombo sur lui et ensuite, je te donnerai deux formules pour conjurer le mauvais sort.

Dawa :

Démarche :

(M.) Cavalier fantôme qui, en plein jour, alors qu'il fait beau, gravit les mornes à la recherche d'un ami enterré depuis plus d'un siècle.

Désounen :

(H.) Rite de dégradation pour les initiés décédés dans le culte vaudou. Cela consiste à ôter de la tête de l'initié son *Ti-Bon-Zanj* (« Petit-Bon-Ange en F.R.A. »).

Dévenn :

Déveine, malchance.

Var. *Ladévenn*.

Dey :

(M., Gwd., Guy.) Deuil.

Dieu :

Voir *bondié*

Djab :

1. Diable qui apparaît dans les contes créoles sous la forme d'un bel homme blanc. Ce dernier épouse une jeune fille de couleur, elle aussi fort belle, en dépit du fait que celle-ci s'est aperçue de la nature diabolique de son prétendant.

2. Diable chrétien intégré à l'imaginaire créole et qui apparaît sous sa forme traditionnelle de personnage noir et cornu arborant un trident.

Djérisè :

(M.) Guérisseur.

Var. *Gérisè* (Gwd.), *Dôktè-fèy* (H.).

Doktè-fey :

Guérisseur utilisant exclusivement les plantes médicinales ou « rimed-razié ».

Syn. *djérisè*

Dompèdre :

(H.) Personnage mythique censé être le fondateur de l'un des deux rites du Vaudou, le « rite Petro », qui est le plus violent. Selon A. Metraux (1958 : 32) :

« Dans le vaudou contemporain, Dompèdre est un dieu puissant qu'on accueille en faisant sauter des charges de poudre. Il semble bien que ce fut un « hougan », dont l'influence devait être si profonde que son nom s'est substitué à celui des « nations » africaines, qui vénéraient des dieux portant aujourd'hui l'étiquette de « petro ».

Dosa :

(H.) voir *Dosou*.

Dosou :

(H.) Enfant qui naît immédiatement après des jumeaux et auquel on porte un grand respect. On croit qu'il réunit en lui la puissance des jumeaux nés avant lui.

Fém. *Dosa*.

Dowlis :

(M.) Sorte d'incube. Le « dôwlis » est un individu qui est doté du pouvoir magique de se rendre invisible et de pénétrer dans n'importe quelle maison aussi hermétiquement fermée soit-elle. On prétend qu'il choisit en général le trou des serrures même s'il a le pouvoir de traverser portes et murs. Il s'introduit dans la chambre d'une jeune fille, voire d'une femme mariée dormant à côté de son époux, et lui fait l'amour sans qu'elle s'en rende compte ni ne se réveille. Au matin, celle-ci découvre des griffures sur son corps à demi-dénudé et se souvient parfois d'avoir été « enveloppée par un souffle » durant son sommeil.

Dowmez :

(M.,Gwd.) Femme, en général âgée, qui pratique la divination en dormant. Aidée de son mari ou d'un aide masculin qui interprète ses propos, la « dormeuse » s'endort devant son client et dialogue avec lui pendant son sommeil. Selon H. Migerel (1987 : 55) :

« En Guadeloupe, une place de choix est dévolue aux dormeuses. Elles sont souvent de ferventes catholiques et officient avec un chapelet autour du cou ou entre les doigts, un cierge béni allumé. Dans la pièce où elles se tiennent la présence d'autels miniatures ornés d'une vierge, une lampe éternelle et des fleurs témoignent de leur foi profonde. Les « séances » en général revêtent le même caractère à peu de variantes près : rituels des mots, prières, révulsion des yeux, tressautement au moment où le saint accapare leur enveloppe corporelle, période de transes. La deuxième phase que nous appellerons période d'accalmie s'accompagne d'une détente des membres supérieurs avec fermeture des paupières et disparition des tics faciaux. Puis, il y a reprise d'un dodelinement de la tête, des éclats de rire, des salutations si le saint est poli : en d'autres circonstances il peut se montrer vulgaire ou grossier. Les habitués reconnaissent les différents sants selon leur particularisme (jurons, salutations, éclats de rire, mimiques, son de la voix). En principe, le client est interrogé sur le motif de la consultation puis des détails et des explications lui sont fournis. Il est un fait extraordinaire qui mérite d'attirer l'attention. Après

la désignation formelle ou informelle de l'agresseur, si le consultant le désire, celui-ci est appelé, il s'incarne à son tour et par la voix de la dormeuse, il explique lui-même sa motivation, décrit la démarche entreprise, l'objectif visé, se gaussant de la victime quelquefois. ».

Driv :

(M.)

Var. Driv-mangous.

Driv-mangous :

E

Espédision :

voir *Expédition*.

Evanjélis :

(*M.*, *Gwd.*, *Guy.*, *H.*) Evangéliste.

Expédition :

(*Gwd.*) Pratique magique que H. Migerel (1987 : 61) décrit ainsi :

« Elles consistent à tourmenter un individu parfois jusqu'à ce que mort s'en suive par le truchement d'un ou de plusieurs esprits (délégation) : c'est « l'envoi de morts » ; hantise, bastonnade, maladie ne lui laissent pas de répit. Saint Bouleverse en est le spécialiste. Elles provoquent en outre l'éloignement d'une personne gênante. »

Ezili :

(*H.*) Divinité féminine du culte vaudou dont les couleurs sont le bleu et le rose. Vivant dans la mer, cette mulâtresse, très coquette, au teint clair et aux yeux verts incarne l'amour et a souvent les caractères d'une prostituée. Elle ressemble à la *Manman-Dlo* et à *Ladjablès* des Petites Antilles.

F

Fannal Pè Labat :

(M.) Le père Labat est le prêtre dominicain qui écrivit le célèbre « Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique » en 1694. Son âme est censée hanter encore les campagnes martiniquaises, à la nuit tombée, représentée par la lueur d'un fanal. Selon L. Hearn (2004 : 177-78) :

« Je ne sais si vous avez vraiment vu la lanterne du père Labat, me dit la vieille Théréza...Ce n'est pas tout le monde qui perçoit la lanterne du « Pè Labatt », et quand on la voit, ça ne présage pas bonne chance ! Le « Pè Labatt » était un prêtre qui vécut ici il y a des centaines d'années, et il écrivit un livre sur ce qu'il a vu. C'est lui qui, le premier, a introduit l'esclavage à la Martinique : et l'on dit que c'est pourquoi il revient la nuit. C'est la pénitence qui lui est imposée pour avoir établi l'esclavage dans l'île.

« On disait avant 1848 que, lorsque l'esclavage serait aboli, on ne verrait plus la lanterne du « Pè Labatt ». Mais je me souviens très bien de l'abolition de l'esclavage, et j'ai revu la lueur bien des fois depuis. Toutes les nuits claires elle gravissait le morne d'Orange ; je la voyais très bien de ma fenêtre quand j'habitais à Saint-Pierre. On savait que c'était le « Pè Labatt », parce que la lumière montait jusqu'à des hauteurs où nul homme ne pouvait s'aventurer. Mais depuis que la statue de Notre-Dame-de-la-Garde a été placée sur le morne d'Orange, on me dit qu'on n'y voit plus la lumière.

« Mais on la voit ailleurs et elle porte malheur. Tout le monde a peur de l'apercevoir...Et les mères disent à leurs petits enfants lorsqu'ils ne sont pas sages : « Mi ! Moin ké fè Pè Labatt vini pouend ou, oui ! (Je vais dire au père Labat de venir te prendre).

« Je savais qu'il était inutile d'approfondir davantage l'affirmation de la vieille Théréza qui disait que l'esclavage avait été établi à la Martinique par le père Labat. Car l'esclavage était déjà une industrie florissante au temps du père Dutertre, autre dominicain missionnaire et historien qui écrivit son livre...avant que le père Labat fût né...J'entendis la première variante de cette légende sur une plantation près d'Ajoupa-Bouillon. Là on me dit que le

« Pè Labatt » était mort de la morsure d'un serpent, le plus grand qu'on eût jamais vu à la Martinique. Le père Labat avait cru possible d'exterminer le fer-de-lance, et il avait même adopté des moyens extraordinaires pour en assurer la destruction. En recevant la piquûre qui devait être mortelle, il s'écria : C'est pè toutt sèpent qui té ka modé moïn (C'est le père de tous les serpents qui m'a mordu !).

« Il fit alors le vœu de revenir pour détruire ces reptiles, et il déclara qu'il hanterait l'île jusqu'à ce qu'il n'y eût plus aucun serpent. Et la lumière qui tremblote autour des pics est bien celle de la lanterne du père Labat qui chasse encore les serpents.

« __Ou pa pé suivi ti limiè-là piess, continua mon interlocuteur. (Il est impossible de suivre cette petite lumière-là). Lorsque vous l'apercevez tout d'abord, elle n'est qu'à un kilomètre de distance. L'instant après elle s'éloigne à deux, trois et même quatre kilomètres...

« A mon retour à Saint-Pierre, je trouvai une version de la légende tout à fait différente. Ce fut Manm Robert qui me la raconta. Manm Robert était une bonne vieille âme, qui tenait une petite boutique-lapacotte (où l'on vendait des mets tout cuits) près de la rue des Amitiés, à la pente si périlleuse.

« --Ah ! Pè Labatt ! oui ! s'écria-t-elle dès la première question que je lui posai. Le père Labat était un très bon prêtre qui vivait ici il y a très longtemps. On lui a fait un grand tort ici ; on lui a donné un méchant « coup d'langue », et la blessure que fait une méchante langue est pire que la morsure d'un serpent terrible. Ils ont menti sur son compte ; ils l'ont calomnié et l'ont fait renvoyer du pays. Mais avant que le Gouvernement ne l'ait embarqué, lorsqu'il arriva sur le quai, il enleva ses chaussures et en secoua la poussière sur le quai en disant : « Je te maudis ! ô Martinique ! Je te maudis ! La nourriture ne coûtera rien, pourtant les enfants n'auront même pas de quoi l'acheter ! les étoffes seront pour rien, mais les femmes n'auront pas de quoi se payer une robe ! Et les enfants battront leurs mères ! Tu me bannis, mais je reviendrai ! »... C'est la malédiction du « Pè Labatt ».

Festen :

(M.) 1. Repas festif qui suit la cérémonie indouiste.

2. Cérémonie indouiste.

Syn. *Bondyé-kouli, sèvis, sèvis zendyèn.*

Finet Misié Périnel :

(M.) Un Blanc créole du nom de Thomasseau de Prérinelle fut emporté par le Diable, alors qu'il était étendu dans son cercueil, cela par une fenêtre qu'il fut, depuis lors, impossible de refermer.

voir *Lafinet M Périnel*.

Fon Sélémo :

(M.) voir *Fon Sérémô*.

Fon Sérémo :

(M.)

Fonséyé :

(M.) Fossoyeur. Selon R. Confiant (2002 : 12), celui est :

« ...une figure fantomatique, presque invisible, méprisée et redoutée tout à la fois : le fossoyeur est, en effet, le dernier vivant à être en contact avec le mort. Il est celui qui descend dans l'obscurité du caveau pour y ranger le cercueil, déplaçant, empilant, brisant parfois les restes des défunts antérieurs pour faire de la place. Il joue en quelque sorte le rôle de passeur, de « psychopompe » vers l'au-delà. Dans les cimetières exigus des Antilles, ces fameux « cimetières des pauvres » où existent majoritairement de simples tombes creusées dans la terre, recouvertes de sable et entourées de conques de lambi, surmontées de croix rudimentaires où se distingue à grand peine le patronyme du défunt tracé d'une main malhabile, le fossoyeur a la redoutable tâche de déplacer les morts. Par décision de l'autorité municipale, il ramasse régulièrement ossements et débris de cercueils des défunts qui n'ont plus de parents (en fait, les tombes qui ne sont plus visitées à la Toussaint) pour les jeter dans ce carré infâme du cimetière qui a pour nom « fosse commune ». Quand les lieux sont trop petits pour en disposer, il doit même brûler ces restes désormais désacralisés. Cette deuxième inhumation, qui est en réalité une deuxième mort, pare le fossoyeur d'une aura encore plus effrayante, car cette fois-ci, il touche le mort, le manipule, le brûle et le réduit en poussière, l'effaçant ainsi définitivement de la mémoire des vivants.

« Ce contact permanent avec la mort fait du fossoyeur un pourvoyeur permanent d'os, de parcelles ou de jus de cadavres à tous ceux qui, « meltjò »

(*melchiors*), « « *manntò* » (*mentors*) et autres *quimboiseurs* font, en Martinique, profession de communiquer avec l'au-delà et de convoquer les esprits. Parfois, il arrive qu'il soit lui-même sorcier ou soupçonné de l'être par la communauté. »

Fromager :

voir *Fwomajé*.

Fwomajé :

(*M., Gwd.*) Fromager, arbre réputé abriter les esprits maléfiques durant la nuit, en particulier le *Soukougnan*. En plein jour, il est déconseillé de dormir à son ombre pourtant avenante et imposante.

G

Gadèdzafè :

voir *Gadézafè*.

Gadézafè :

(*M.*) Devin créole.

Var. *Gadèdzafè* (*Gwd.*).

Gad-kò :

(*M.*) Sorte de talisman que l'on porte à l'intérieur de ses vêtements (« garde-corps » en F. R. A.).

Gédé :

(*H.*) Divinité du culte vaudou appartenant au rite *Pétwo* dont les couleurs sont le noir et le violet. Divinité de la mort, *Gédé* vit dans les cimetières ou dans des lieux souterrains et se manifeste sous l'aspect d'un cadavre ou d'une croix noire. Il permet soit de faire des maléfices soit de les repousser.

Gérisè :

(*Gwd.*) voir *Djérisè*.

Gonbo :

(H.) Nom donné aux cérémonies vaudoues dans certaines régions d'Haïti.

Govi :

(H.) Cruche contenant les esprits dans le culte vaudou.

Gougou :

(M.) Goule, sorcière.
Syn. *Koukou*.

Govi :

(H.)

Gran-Brijit :

(H.) Divinité féminine du culte vaudou appartenant au rite *Pétwo* dont les couleurs sont le noir et le violet. Épouse de *Bawon-Samdi*, chef des *Gédé* (« Loas » malfaisants), *Gran-Brijit* (« Grand-Brigitte » en F.R.A.) se manifeste entièrement vêtue de noir avec un chapeau haut de forme. Elle permet soit de faire des maléfices soit de les repousser.

Gran Galion :

(M.) Personnage de géant diabolique des contes martiniquais.

Gran-Met :

Voir *bondié*

Gran-Zong :

(M.) Célèbre quimboiseur martiniquais dans les années 50-60 qui officiait dans le quartier des Terres-Sainvilles. Il était réputé posséder un livre de taille démesurée qu'il tenait enchaîné dans une cave et qu'il interrogeait à l'aide d'un fouet. Selon la croyance populaire, il était capable de tuer quelqu'un à distance et quand on le croisait dans la rue, la plupart des gens s'empressaient de changer de trottoir en évitant de le regarder car son seul regard pouvait vous foudroyer. Gran-Zong affichait pourtant un catholicisme fervent, était en bon terme avec le curé de la paroisse des Terres-Sainvilles et communiait fréquemment le dimanche. On le soupçonnait de ne pas avaler les hosties et de les utiliser pour faire de la sorcellerie. Accusé de meurtre, il fut incarcéré un temps, puis relâché, avant qu'il ne mette fin à ses jours en se pendant à l'aide de sept cravates de sept couleurs différentes.

Gwo-Bon-Zanj :

(H.) Un des deux grands principes spirituels du culte vaudou qui est censé diriger la vie affective et intellectuelle du vaudouisant. L'autre principe est le *Ti-Bon-Zanj*.

H

Hougan :

(*H.*) prêtre de la religion vaudou.

Hougan-macoutte :

(*H.*) prêtre vaudou n'ayant pas suivi une initiation régulière. Selon A. Metraux (1958 : 59) :

« Un homme qui a reçu son « asson » des « mystères » s'en prévaudra et dissimulera ainsi un certain sentiment d'infériorité, car celui qui revendique un patronage surnaturel n'ayant souvent pas pu bénéficier d'un enseignement régulier essaie de donner le change sur ses connaissances. On l'appellera « hougan-macoutte », terme presque péjoratif. »

Hougénikon :

(*H.*) homme ou femme préposé à la garde de la pièce où sont déposées les offrandes à l'intérieur d'un « oumfò » (temple vaudou).

Var. *hougénikon kartié-met*

Syn. *Chef-kanbiz*

Houm :

(*Gwd.*) Oblation au feu dans le culte indouiste.

Houmfò :

(H.) Centre religieux vaudou. Selon A. Metraux (1958 : 66) :

« Il n'y a guère de différence entre les « maisons des mystères » (kay-mistè) et celle des hommes. Un « houmfò » n'est pas un temple au sens habituel du terme, mais un centre religieux comparable, par son apparence, à la « cour » qui groupait autrefois les ménages de la « grande famille ». Le nombre, la disposition et l'ornementation des cases qui constituent un sanctuaire vaudou dépendent au premier chef des ressources du prêtre ou de la prêtresse et, dans une moindre mesure, de leur imagination, de leur goût ou de celui qu'ils attribuent aux esprits. Il est des « houmfò » pauvres qui se réduisent à une seule hutte, d'autres qui ressemblent à un petit hameau....La seule construction qui permette de reconnaître un « houmfò » de l'extérieur est le « pérystyle », sorte de hangar largement ouvert où les danses et les cérémonies se déroulent à l'abri des intempéries. »

Hounsi :

(H.)

Hyacinthe :

(H.) Prêtre vaudou qui participa activement à la révolte des esclaves de Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle. Selon Alfred Métraux (1958 : 39) :

*« Hyacinthe, qui se distingua à la bataille de la Croix-des-Bouquets, avait convaincu ses hommes qu'ils n'avaient rien à craindre des canons, si bien qu'ils venaient, armés de couteaux, de houes, de bâtons ferrés et de frondes, se faire tuer sous les pièces qui les foudroyaient. Le colonel Malenfant, qui fut présent à cette affaire, rapporte que certains d'entre eux mettaient leurs bras dans l'affût des canons et criaient à leurs camarades : « **Veni, veni, moi tins bin li.** » Quant à Hyacinthe, il passait au milieu des balles « à portée des pistolets, tenant à sa main un petit fouet de crin de cheval qu'il remuait avec vitesse, criant aux Noirs : « **En avant, c'est diau, c'est diau** (c'est de l'eau qui sort des canons) **pas gangez peur...** ». Après la victoire, Hyacinthe se rendit au presbytère le plus voisin pour y faire bénir sa troupe par le curé, après lui avoir demandé l'absolution. »*

I

Iwoko :

(H.) voir *Loko*.

J

Jédi-sen :

Jeudi-saint.

Jenn :

1. (M., Gwd.) Jeûne catholique.
2. (M., Gwd.) Jeûne indouiste que l'officiant fait quelques jours avant une cérémonie en guise de rite de purification. Selon . J. Nagapin (1994 : 244) :

« Le jeûne consiste à suivre un régime alimentaire très strict, végétarien ou végétalien, sans abus d'alcool. L'abstinence sexuelle est de rigueur. La vie mondaine est à éviter. Le but essentiel est la préparation intérieure de l'individu. Le jeûne est d'ailleurs le noyau rituel de la purification. Des pouçaris affirment que le jeûne est lié à une philosophie très profonde qui montre que la purification n'est pas une fin en soi. Le but ultime du jeûne est d'obtenir au cours d'une vie un état de sainteté tel que l'âme puisse progresser après la mort, jusqu'à sa libération totale. Par le jeûne, on ne cherche pas seulement à atteindre la purification, mais on prévoit une meilleure renaissance dans une vie future. »

Jénen :

(M.) Jeûner.

Var. *Jéné* (Gwd.)

Jété-dlo :

(H.) Geste rituel consistant à répandre de l'eau sur le sol autour du *Poto-mitan* (poutre centrale du pérystile) au début d'une cérémonie vaudou.

Jézikri :

Jésus-Christ.

Var. *Ti Jézi.*

K

Kadav-kô :

(H.) Corps humain dans la conception vaudoue (« Cadavre-corps » en F.R.A.).

Kalimay :

(Gwd.)

Katéchis :

voir *Katéjis*.

Katéjis :

(M.) Catéchisme.

Var. *Katéchis*. Syn. *Lésisyon* (M.).

Kalapani :**Kantik-Nwel :**

(M.) voir *Chanté-Noël*.

Kanzo :

(H.)

Kaskat :

(M.) Sorcière, goule.

Syn. *Sòsiez*, *Koukou*, *Gougou*, *Malfentez*.

Kata :

Kati :

(*Gwd.*) Sabre utilisé pour trancher la tête des animaux qui sont sacrifiés au cours des cérémonies indouistes.

Kavadi :

(*R., Ma.*) Autel de bois portatif ou arc en bambou dont les extrémités sont munies de vases de cuivre remplis de lait que les pèlerins indouistes portent sur leurs épaules au cours des processions en l'honneur du dieu *Mourouga*.

Kay Man Moun :

L'au-delà (Litt. *Chez Madame Personne*). Expression surtout utilisée dans les contes créoles.

Kay-mistè :

voir *badji*

Kèlè :

(*Sl.*)

Kenbwa :

(*Gwd.*) voir « Tjenbwa ».

Kenbwazè :

(*Gwd.*) voir « Tjenbwazè ».

Kenbwazé :

(*Gwd.*) voir « Tjenbwazé ».

Kimanga :

(*H.*) Liquide à base de rhum et d'épices divers utilisé pour faire des aspersion lors des cérémonies vodou du rite « pétro ».

Kolonmbo :

(*M., Gwd.*) Plat rituel à base de mouton et de coq cuit avec du riz au curry qui est servi lors du repas festif qui suit la cérémonie indouiste aux Antilles. Il est devenu peu à peu une sorte de plat national de ces régions.

Komandan Jénéral Laplas :

(*H.*) voir *Laplas*

Konfésé :

1. Confesser quelqu'un.
2. Se confesser.

Konfèsè :

Confesseur.

Konfésion :

voir *Lakonfes*.

Konfians :

(*H.*) Homme de confiance et bras droit du *Oungan*.

Kongo :

(H.) Divinité maléfique du culte vaudou appartenant au rite *Kongo* qui se caractérise par sa brutalité.

Kòn lanbi :

(Mart.) conque de lambi. Selon S. Domi (2004 : 10) :

« Dans les sociétés traditionnelles des Antilles, la mort était proclamée, c'est-à-dire que publiquement, on faisait savoir que la mort avait frappé un membre de la communauté désormais défunt.

Cette annonce se faisait au son de la conque de lambi (un son grave, répété trois fois), le quartier récepteur de la nouvelle se chargeant, par le même moyen, de la transmettre à son tour aux quartiers en aval.

A l'époque, l'utilisation de la conque de lambi comme instrument sonore de communication relevait de l'exception (sauf dans les villages de pêcheurs), car destiné à ponctuer un événement majeur, extra-ordinaire. Ces messages exceptionnels de la conque de lambi assuraient en fait deux fonctions : informer de l'extraordinaire et mobiliser. Ce pour :

__l'annonce d'un incendie ou d'une catastrophe par la conque de lambi était un appel à l'organisation des secours.

__l'annonce d'une insurrection : un appel à la mobilisation.

__l'annonce de la mort : un appel au rassemblement. »

Var. conque de lambi

Konminié :

Communier.

Konmision pou Lababad :

(M.)

Kotoumpavi :

(M.) Procession pour faire tomber la pluie dans le culte indouiste martiniquais qui fut pratiquée jusqu'au début du XX^e siècle. Vingt jours durant, un mannequin était traîné sur les plantations au rythme d'incantations. Selon G. L'Etang (1990 : 87), elle était rare :

« Procession pour faire tomber la pluie, au cours de laquelle un mannequin est traîné jusqu'à vingt jours sur les plantations au rythme d'incantations. Le Nord de la Martinique, où évoluèrent la plupart des individus d'origine indienne, est une aire de précipitations fréquentes où la sécheresse ne se fait guère sentir. Enfin, contrairement à la culture de la canne à sucre ne nécessite qu'une faible irrigation. Le dernier « Kotoumpavi » remonterait, selon la mémoire des pratiquants âgés, aux années 1914. »

Koukou :

(M.) voir « Gougou ».

Koupé chivé :

(Gwd.) Tonsure rituelle des nouveaux-nés dans le culte indouiste.

Kout sitwon si :

(M.)

Kout van Misié Bon :

(M.) Blanc créole esclavagiste qui fut emporté, lui et sa maison, par un grand coup de vent subit et dont on n'entendit plus parler. Selon L. Hearn (2004 : 174-175) :

« Aucune expression légendaire n'est plus répandue à la Martinique que celle-ci : temps couuvent Missié Bon (au temps du coup de vent de M. Bon). Chaque fois qu'un ouragan menace, on entend les indigènes souhaiter que ce

ne soit pas comme le « coudvent Missié Bon... C'était un négrier très dur. ? C'était un très mauvais homme. Et il traita ses esclaves de façon si cruelle, qu'un jour le « Bon-Dié » envoya un grand vent qui emporta « Missié Bon » et la maison de « Missié Bon », et tout le monde qui s'y trouvait. Et personne n'entendit plus jamais parler de lui...

« Ce ne fut qu'après de longues recherches que je réussis enfin à trouver quelqu'un qui put me donner quelques détails précis à propos de l'aventure de « Missié Bon »... Il se mit à rire de la légende que j'avais dénichée...

« C'était vers l'année 1809 ; je vous dirai la date exacte si vous y tenez en consultant de vieux documents. M. Bon était le percepteur des douanes à Saint-Pierre et mon grand-père avait sa maison de commerce dans la Grand-Rue. Un capitaine dont le navire avait été consigné à mon grand-père invita celui-ci et le percepteur à déjeuner à bord. Mon grand-père était si occupé par ses affaires qu'il dut refuser l'invitation ; mais M. Bon accompagna le capitaine à bord du bateau.

« Il faisait une matinée comme celle d'aujourd'hui : la mer était toute aussi bleue, et le ciel tout aussi clair. Mais tout à coup, tandis qu'ils déjeunaient, la mer devint très houleuse, bien qu'il n'y eût pas de vent ; des nuages s'assemblèrent avec tous les signes d'un ouragan. Le capitaine du sacrifier son ancre ; il n'eut pas même le temps de débarquer son invité ; il hissa le grand foc et le perroquet, et fit voile vers le large, emmenant M. Bon avec lui. L'ouragan se déchaîna et depuis ce jour on n'entendit plus parler du navire, ni du capitaine, ni de M. Bon...

« C'était une bonne âme qui n'a jamais dit un mot dur à personne ; timide, bon enfant, et vieux jeu même pour ce temps-là ! Et il n'a jamais possédé d'esclaves. »

Koylou :

(M.) Chapelle dans laquelle se déroule les cérémonies indouistes aux Antilles.

Krétien :

Chrétien.

L

Labé :

Abbé.

Labé kouli :

(*M.*) Prêtre du culte indouiste martiniquais.
Syn. *Pousari*.

Labib :

(*M., Gwd., Guy.*) Bible.
Var. *Bib*.

Lachandlè :

La chandeleur.

Lachans :

(*M.*) Chance.

Ladévenn :

Ladjablès :

1. (*M.*) Personnage féminin (« La Diabliesse » en F. R. A.) au type physique de mulâtresse avec de longs cheveux et des yeux verts qui rôde dans les chemins de campagne et qui aguiche les cultivateurs noirs isolés. Elle les invite à les

suivre d'un geste du doigt, pénètre dans la forêt, puis escalade un morne (colline) très pentu du haut duquel elle projette ses imprudents amoureux. Selon L. Hearn (2004 : 162-163) :

« Une femme s'avance le long de la route : elle est jeune, très brune, très grande ; elle est nu-pieds et vêtue de noir. Elle est coiffée d'un haut turban à rayures sombres, et un foulard blanc enserre négligemment ses belles épaules, elle ne porte aucun fardeau et elle marche très vite et très silencieusement...L'approche de cette femme a déjà été observé par tous les habitants des ajoupas ; des visages sombres la regardent venir de toutes les portes et de toutes les fenêtres ; un laboureur à demi-nu s'avance nonchalamment sur le bord de la route dans le soleil pour la voir s'approcher. Il la regarde un instant et puis, se tournant vers la hutte, il appelle :

__Ou-ou ! Fafa !

__Eti ! Gabou !

__Vini ti bouin ! __mi bel négresse !

Fafa sort en courant, son grand chapeau de paille à la main...

Ni l'un ni l'autre n'a jamais vu de femme pareille auparavant, et ils ne se lassent pas de l'admirer. Il y a quelque chose de superbe dans le port d'une jeune « griffonne » des montagnes, qui est jolie et qui le sait. ..Mais d'où vient qu'elle s'avance seule sur la route, de quel canton ? Elle n'est ni du Vauclin, ni du Lamentin, ni du Marigot, ni de Case-Pilote...Elle s'approche de l'ajoupa : les deux hommes enlèvent leurs grands chapeaux de paille, et ils la saluent ensemble.

--Bonjou, Manzell.

__Bonjou, Misié, répond-elle dans un alto sonore. Elle ne paraît pas remarquer Gabou, mais elle sourit à Fafa en passant, et le dévisage de ses grands yeux. Tout le sang libertin du jeune homme s'enflamme sous ce regard, et il se sent comme environné d'un flamboiement d'éclairs noirs.

2. (Gwd., M., Guy.)Personnage du carnaval qui apparaît le Mercredi-des-cendres élégamment vêtu d'un costume créole noir et blanc.

Lafinet Man Périnel :

(M.)

Var. *Finèt Man Périnèl*.

Lakonfes :

Confession.

Var. *Lakonfésyon, konfésyon*.

Lakonfésyon :

voir *Lakonfes*.

Lakonminion :

Communion.

Lakwa :

Croix.

Lanfè :

Enfer.

Lanmen nwè :

Lanmen sal :

(*M.*) Fait de pratiquer le sorcellerie.

Lanmès :

(*M., Gwd., Guy.*) Messe.

Lanmò

Mort, décès. Selon S. Domi (2004 : 10) :

« *Tel que conçu et élaboré par la société traditionnelle martiniquaise, le vécu de la mort se révélait particulièrement à trois moments :*

1. *La veillée* : le temps du « corps esposé ».
2. *L'enterrement* : le temps du « corps à enterrer ».
3. *La gestion communautaire du deuil* : le temps pour le « corps de s'envoler ».

Lansan :

Encens.

Laplas :

(*H.*) Homme de la place qui est le maître de la cérémonie vaudou et responsable du bon ordre.

Var. komandan jénéral laplas

Lapotitjè kréyol :

Lapoud mennen-vini :

(*M., Gwd.*) Poudre magique censée « amener » à soi l'être aimé, le contraindre à tomber amoureux.

Var. Mennen-vini (M.), Menné-vini (Gwd.).

Laprèmiè kominion :

Première communion.

Lapriyè :

Prière (chrétienne, indouiste ou vodou).

Lasimenn-sent :

Semaine sainte du calendrier chrétien.

Latousen :

(Gwd., Guy., M., H.) Fête de la Toussaint.

Lavéyé :

Veillée mortuaire. Selon S. Domi (2004 : 10) :

« Le temps de la veillée est le plus important par sa durée, par la densité du rituel qui s'y déploie, par la charge de croyances, d'obligations et d'interdits qu'il charrie mais aussi par la puissance de l'effet miroir qui se déploie tout au long de son déroulement. Durant le temps de la veillée en effet, le mort est solennellement présent au milieu de l'assistance, présent en chair et en os, mais dans un corps figé, froid et inerte, obligeant chacun à assumer le traumatisme de l'arrachement à la vie. Ce corps froid et inerte devenu simple témoin d'une existence désormais révolue, par sa présence au milieu de l'assistance, renvoie chacun aux souvenirs des choses partagées, mais aussi à la perspective de sa propre finitude.

C'est ce moment de dense confrontation que la société traditionnelle a le plus fortement investi, élaborant un rituel majeur pour tenter de la surmonter. Rituel qui, de notre point de vue, est un de nos actes collectifs les plus riches, car puissamment travaillé par la parole, les rites, les gestuelles, le magico-religieux, le symbolique, les rires et les pleurs : en un mot, par tous ces langages inventés par l'homme pour « dire le monde et se dire au monde »...

C'est autour de trois cercles de paroles que se déroulait la veillée :

Premier cercle : le cercle des prières.

A proximité immédiate de la dépouille, prières, psaumes, chants, sont dits, récités ou chantés en mémoire du disparu. Cercle essentiellement féminin, exclusivement constitué de personnes âgées ou d'âge mûr et il se dissipait en général dans la première ou deuxième heure après minuit.

Deuxième cercle : le cercle de la palabre.

S'y déroulent des conversations ponctuées de temps en temps par des « titim », c'est-à-dire des devinettes ou des « jeux de mots ». Pas très éloigné du premier cercle, il se situait en général dans cette partie de la maison faisant passerelle entre le dehors et le dedans : la véranda. Il est poly-centré c'est-à-dire composé de plusieurs pôles conduisant de manière parallèle leur palabre au sein desquelles sont évoqués à la fois des souvenirs relatifs au défunt mais aussi la situation des vivants, les « titim » venant ponctuellement unifier tous ces pôles. La fonction de la mort, comme temps de rassemblement, mais aussi comme temps relais pour l'existant et les vivants, est ici particulièrement éloquente.

Troisième cercle : le cercle du conte.

Celui où l'imaginaire se déploie en grand-anglez, où le gestuel se mêle aux chants, aux récits, aux jeux d'appels-réponses entre l'assistance et le conteur. C'est le cercle le plus dense de la veillée, situé à l'extérieur mais en toute proximité de la maison du mort. Par le truchement du merveilleux, le conteur évoque la communauté à la fois dans sa fondation et son devenir. Le sens de la vie, le sens de la mort, hier,

Lav-tet :

(*Gwd.*) Rituel magique consistant à contraindre un homme à se marier à une femme après que cette dernière l'ait aguiché et ait eu, parfois, des rapports sexuels avec lui. En général, le *lav-tèt* est pratiqué par les parents de la femme.

Syn. *Mariage forcé* (*Gwd.*)

Laviej :

(*M., Gwd., Guy., H.*) Vierge Marie.

Legba :

(*H.*) Divinité protectrice des foyers dans le culte vaudou qui se manifeste avec brutalité. Il est le gardien des barrières et des carrefours et se manifeste sous l'apparence d'un vieil homme infirme et mal vêtu. Rival de *Danmbala* (divinité principale du vaudou), il correspond tantôt à Saint-Pierre tantôt à Saint-aNtoine dans le culte catholique.

Var. *Papa Lègba*.

Lékaristi :

Eucharistie.

Lésisyon :

voir *Katéjis*.

Lestrem-onksion :

Extrême-onction.

Lévanjil :

(*M., Gwd., Guy, H.*) Evangile.

L'homme au bâton :

Loko :

(*H.*) Divinité arboricole du culte vaudou appartenant au rite *Rada* dont la couleur est le gris. Doué du pouvoir de guérison, *Loko* est le protecteur des *Oumfô* (temple vaudou). Il se manifeste sous l'aspect d'un paysan avec une canne et une pipe. Il correspond à Saint Joseph dans le culte catholique.

Var. *Iwoko*.

Lopozwè :

(*M.*) Reposoir.

Losti :

Hostie.

Lota :

(*Gwd.*) Eau du seau à aspersion utilisé dans les cérémonies indouistes.

Lwa :

(*H.*) Esprit du vaudou (« Loa » en F. R. A.).

Lwa-mèt-tet :

(*H.*) Esprit protecteur spécial que l'on reçoit au cours de l'initiation dans le culte vaudou.

Lwa-rasin :

(*H.*) Esprit hérité par tradition familiale.

M

Maboya :

voir *Mabouya*

Mabouya :

(*P-Ant.*) Divinité maléfique chez les Caraïbes. Selon « l'Anonyme de Carpentras » (1626, rééd.1990 : 176) :

« *Mabouya est celui qui les [Caraïbes] bat et tourmente, qui les fait être « balibir », c'est-à-dire furieux et démoniaques, et qu'après « Chemin » vient les guérir... »*

Aux dires de plusieurs chroniqueurs, « Maboya » était réputé rosser régulièrement les Caraïbes, sauf lorsqu'ils se trouvaient en compagnie d'Européens comme l'explique le R. P. Bouton (1640) :

« *Ils savent par expérience et à leurs dépends qu'il y a des esprits et que le diable qu'ils appellent « maboia », les bat quelquefois jusqu'à les faire mourir. »*

Sur le caractère maléfique de cette divinité T. L'Etang (1992 : 28) nous apporte les précisions suivantes :

« *Quoique lié aux morts et donc particulièrement asocial, le Maboya, contrairement aux assertions des chroniqueurs, n'est jamais invoqué lors des séances chamaniques. Maître des bois et des esprits qui y résident, il n'est pas totalement négatif. Responsable mythique de la nature, de la croissance*

des plantes, de la sauvegarde de la faune et en un mot de l'équilibre écologique des forêts, il ne peut être qu'arbitrairement rapproché du diable ou de satan, ange déchu de l'enfer judéo-chrétien.

var. *Maboya*

Madourayviren :

(Gwd., M.)

Makandal :

(H.) Makandal, nom d'un célèbre esclave de Saint-Domingue qui organisa une grande révolte en 1757.

Laënnec Hurbon (1972 : 76) l'évoque ainsi :

« Un esclave originaire de Guinée, nommé Makandal, prit la tête d'une bande d'esclaves marrons, utilisa les croyances vodouesques dans un sens prophétique et porta les esclaves à l'extermination des Blancs par le poison. Capturé au cours d'une cérémonie-Vaudou, Makandal fut brûlé vif. Mais la foule des marrons continuait à le vénérer comme un prophète, et tous les poisons, sortilèges et maléfices utilisés par les Noirs furent appelés désormais dans la colonie « des makandals ».

Selon A. Metreaux (1958 : 38) :

« Il ne semble pas que les révoltes d'esclaves aient revêtu, en Haïti, un caractère typiquement messianique. Certains chefs néanmoins ont assumé le rôle de prophètes ou de thaumaturges. Le plus célèbre d'entre eux est Macandal qui fut l'un des précurseurs de l'indépendance haïtienne, puisque sa tentative d'insurrection date de 1757. C'était un Africain originaire de Guinée qui, ayant été estropié sur une plantation, s'était fait « marron » et avait pris la tête d'une bande d'esclaves fugitifs qu'il avait réussi à fanatiser. « Il avait persuadé les nègres qu'il était immortel et leur avait imprimé une telle terreur et un tel respect qu'ils se faisaient un honneur de le servir à genoux et de lui rendre un culte qu'on ne doit qu'à la divinité dont il se disait l'envoyé. Les plus belles négresses se disputaient l'honneur d'être admises à sa couche. »

2. (H.) Poison

3. (H.) Empoisonneur

Mal :

(M.) Mauvais sort.

Exp. *Fè moun mal* : jeter un mauvais sort à quelqu'un.

Maldévilen :

(M., Gwd.)

Malfentè :

(M.) Sorcier (« Malfeinteur » en F. R. A.).

Fém. *Malfentèz*.

Malfentay :

(M.) Sorcellerie (« Malfeintage » en F. R. A.).

Var. *Malfentiz*.

Malfentiz :

voir *Malfentay*.

Manja tani :

(Gwd., M.)

Manjé-lwa :

(H.) Sacrifice rituel du vaudou comportant trois parties : la consécration de la victime (volaille, bouc etc.) ; l'épiphanie des « loa » au cours de laquelle on appelle ces derniers à l'aide de clochettes ; l'immolation.

Au sujet de l'immolation, Laënnec Hurbon (1972 : 96) précise :

« Celui pour qui principalement le sacrifice est offert, vient s'agenouiller devant l'autel, puis devant la victime qu'il touche de son front. D'une façon générale, un contact préalable est nécessaire entre la victime et les assistants. Enfin, la victime ne peut être abattue que si elle accepte de goûter aux aliments (nourriture et boissons) réservés aux loa. »

Manjé-marasa :

(H.) Repas en l'honneur des jumeaux.

Manman-Dlo :

(M., Gwd.) Sorte de sirène d'eau douce d'origine amérindienne. Elle ensorcèle les voyageurs isolés qui s'abreuvent aux sources ou dans les rivières.

Ov. litt. : *Manman-Dlo et la fée Carabosse* de Patrick Chamoiseau ().

Manman-lwa :

(H.) Prêtresse du culte vaudou.

Faustin Wirkus (1932 : 83) décrit ainsi une *manman-lwa* en action qui l'aidait à identifier un voleur :

« La femme demanda une chaise...elle s'assit majestueusement ; puis elle entra en extase ; après un moment elle commença à marmotter entre ses

dents. Sans un signe vers nous, elle se leva, se tenant raide ; elle commanda que quelqu'un lui apportât une tasse d'eau ; quinze personnes au moins se précipitèrent vers elle avec des gourdes contenant de l'eau ; elle les écarta tous, puis appela chacun à son tour...Elle prit une tasse, la tint en l'air et pendant tout ce temps elle chanta un chant lugubre...Elle tint la tasse dans sa main droite et de sa main gauche serra son poignet droit fortement. Ainsi, elle commença à faire des croix sur le sol ; elle en fit trois en allant devant elle ; puis elle demanda de la farine de maïs et des cendres de charbon de bois. On les lui apporta aussitôt. Elle fit un cercle de farine et de cendres autour des trois croix ; ensuite elle prescrivit qu'on allât prendre dans la forêt deux branches fraîchement coupées d'un certain arbre...On se précipita en masse pour exécuter son ordre. Pendant que l'on cherchait les branches, la **maman loi** demanda une liste des gendarmes et de tous les habitants du poste. Un malaise général s'ensuivit ; il me sembla même avoir vu quelques hommes s'éloigner à petits pas. »

Manmbo :

(H.) Prêtresse du vaudou.

Manntò :

(M.) sorcier aux pouvoirs extrêmement étendus (« mentor » en F. R. A.).

Mapou :

(H.) Fromager (N. Sc. *Ceiba pentada L.*). Arbre sacré dans le culte vaudou au pied duquel se déroulent les cérémonies en l'honneur de *Loko* (divinité de la guérison).

Marasa :

(H.) Jumeaux. Selon Laënnec Hurbon (1972 : 151) :

(I.)

« La naissance d'enfants-jumeaux représente en effet un événement dans une famille, un cadeau surnaturel. Êtres d'exception aux pouvoirs immenses,

ils devront être entourés du plus grand respect...Les jumeaux sont eux-mêmes considérés comme peu vulnérables aux maladies surnaturelles. Même morts, ils ont encore droit aux mêmes égards : ils sont souvent divinisés et deviennent des esprits redoutables. »

Marasa-bwa :

(H.) Esprits de jumeaux décédés aux pouvoirs maléfiques.
Selon Alfred Métraux (1958 : 130) :

« Leur culte diffère de celui des autres marassa : la nourriture qui leur est destinée est emportée dans les bois et déposée sur les branches d'un arbre. »

Marasa-Ginen :

(H.) Esprits de jumeaux décédés nés en Afrique.

Marasa-Kréyol :

(H.) Esprits de jumeaux décédés nés en Haïti.

Maré :

(M.) Ensorceler.
Syn. *Pyayé, tjenbwazé.*

Mariage forcé :

voir *Lavè-tèt.*

Masè :

(M.) Soeur.

Masili :

Maskilili :

Matalon :

(*M.*) Sorte de tambour rituel de forme plate ou à deux faces utilisé par les officiants durant les cérémonies indouistes.

Syn. *Tanbou-matalon*.

Mèltjô :

(*M.*) Sorcier aux pouvoirs étendus (« Melchior » en F. R. A.).

Menné-vini :

voir *Lapoud mennen-vini*.

Mennen-vini :

voir *Lapoud mennen-vini*.

Mètafèda :

(*H.*)

Minédien :

(*M., Gwd.*)

Mofwazé :

(Gwd.) Chien endiablé. Selon H. Migerel (1987 : 67) :

« Enorme chien errant plus taquin que dangereux, il jette ses ennemis rencontrés dans la nuit profonde de la campagne. Un initié agacé par son manège et décidé à arrêter ses pérégrinations peut le frapper à la patte avec un bâton « rangé » ; il se nomme promettant de ne plus recommencer. Sous l'aspect d'un homme ordinaire il est reconnu le jour, à la forme particulière de ses mains : pouce écarté, calleux, enfin traits rappelant ceux d'un chien. »

Monséyè :

(M.) Evêque (« Monseigneur » en F. R. A.).

Monté :

(M.) 1. Ensorceler un être humain, un animal ou une chose.

Syn. *Ranjé*.

2. Etre habité par le diable ou quelque autre divinité maléfique (s'applique à l'être humain, à l'animal ou à la chose).

Moudong :

1. (H.) Divinité maléfique du culte vaudou appartenant au rite *Kongo* caractérisée par sa brutalité.

2. (M.) Personne très brutale, à la limite de la sauvagerie, qui peut disposer de pouvoirs maléfiques.

Mort :

voir *lanmò*

Mozolé :

(M.)

N

Nadwon :

(M.) Sorte de théâtre chanté qui suit la cérémonie hindouiste aux Antilles. Ce terme vient du tamoul *Rama Nadagam* ou épopée de Rama (le Ramayana). Il se déroule après les cérémonies hindouistes. Selon G. L'Etang (1990 : 91) :

« La cérémonie est parfois suivie du « Nadron » ou théâtre dansé, qui se déroule la nuit. Ce rite s'est en fait raréfié (il n'y en a eu que quatre ces cinq dernières années). C'est une théâtralisation de fragments de l'épopée du Ramayana, ayant pour titres « Ladjaveson », « komali », « pounouveson », « katyakayen », « sidadevi », « vadèchter », « kouroukel », « pouliaré ». Ils mettent en scène des personnages travestis, au visage maquillé de jaune qui dansent jusqu'au petit jour la geste de Rama, accompagnés par le rythme des « talom » et des « matalon » et par un chœur de chanteurs répétant inlassablement le chant tamoul d'un « vatialou » (les paroles variant selon les figures évoquées). A chaque histoire jouée correspond un travestissement différent. Ces fragments de l'épopée du Ramayana sont des éléments de la mythologie du culte. »

Nagourmira :

(M., Gwd.) Saint de l'islam indien adopté par les immigrants indouistes des Antilles.

Nika :

(M.)

Non-pwen :

(*M.*) Prénom caché qui est censé protéger l'individu contre les aléas de l'existence. En général, le *Non-pwen* (« Nom-point » en F.R.A.) est le vrai prénom de celui-ci, celui que ses parents inscrivent à l'Etat-Civil mais qui n'est presque jamais utilisé dans la vie quotidienne, sauf dans des circonstances exceptionnelles (danger de mort, par exemple). Celui qui révèle à quelqu'un d'autre son *Non-pwen* voit ce dernier perdre immédiatement (et définitivement) son pouvoir protecteur. Cette conception est liée à la notion de *Pwen*.

O

Ogoun-Féray :

(H.) Divinité guerrière du culte vaudou appartenant au rite *Rada* dont la couleur est le rouge et qui aide à lutter contre la misère. Son symbole est un sabre planté en terre et il correspond à Saint Jacques le Majeur dans le culte catholique.

Ogoun-Marinèt :

(H.) Divinité féminine du culte vaudou appartenant au rite *Pétwo* dont la couleur est le rouge et qui protège les voyageurs. Elle a les caractères d'une diablesse et son symbole est la chouette.

Oungan :

(H.) Grand prêtre du culte Vaudou.

Laënnec Hurbon (1972 : 90) détaille ainsi ses fonctions :

« Il est l'homme à qui on a recours dans toutes les circonstances de la vie, et qui sait se faire entendre des esprits. Chef d'une confrérie, il n'a de compte à rendre à personne, et pour chacun de ses clients, il représente la toute-puissance. Il cumule les fonctions de prêtre, guérisseur, exorciste, magicien, chef de chœur, organisateur de divertissements. »

Oungénikon :

(H.) Femme du culte vaudou appartenant au corps des *Hounsi* qui consacre sa vie à un temple, le *Oumfô* et à son chef, le *Oungan*.

Selon Laënnec Hurbon (1972 : 92) :

« Parmi les *hounsi*, le plus zélé est choisi comme *oungénikon* ou *rèn chantrèl* (donc le plus souvent une femme). Son rôle est d'exécuter les chants, de prévoir le nombre des couplets, d'organiser les danses (souvent compliquées et variées), d'identifier chaque *loa* à son apparition, au cours de la cérémonie. »

Syn. *Rèn-chantrèl*.

Oumfô :

(H.) Temple où se déroulent les cérémonies du Vaudou (« Houmfort » en F. R. A.).

P

Paradi :

Paradis.

Paké-Kongo :

(H.) Petit sac en étoffe couvert de décoration utilisé dans le culte vaudou.

Faustin Wirkus (1932 : 170) les décrit ainsi :

*« Sur le bord de l'étagère au-dessous de laquelle se trouvaient toutes les petites cruches il y avait les **paquets Congo**, un noir, un rouge ; le paquet rouge ou mâle était le paquet du prêtre ; le noir, ou femelle, était celui de la prêtresse. C'étaient de petits sacs en étoffe, bourrés avec une préparation spéciale, un mélange d'herbes et de racines en poudre ; ces sacs, décorés avec des plumes et des broderies de perles et de rubans me rappelaient ces poupées d'étoffe que l'on faisait autrefois et que l'on bourrait de son. Ces « charmes » préparés et bénis dans une cérémonie spéciale, se trouvent dans tous les **houmforts**. »*

Pamwazé :

Pangal :

(M.) voir *Pongol*.

Papa-lwa :

(H.) Grand prêtre du culte vodou.

Parapli Misié Bon :

(M.) voir *Kout van Misié Bon*

Pastè :

(M., Gwd., Guy., H.) Pasteur du culte protestant.

Pentacle

Selon J. J. Levy (1976 : 91-92) :

« Pour se protéger, les pêcheurs [martiniquais] s'adonnent à des pratiques magiques. Les canots et engins de pêche sont soumis à des purifications multiples censées contracarrer tout acte de malveillance et déjouer les sorts qui risqueraient de menacer le succès de la pêche. Les embarcations sont protégées par des croix de bois d'essences diverses clouées au fond du canot. A la proue et dans la boîte à lignes, le pêcheur place des pentacles, parchemins marqués de signes cabalistiques qu'un quimboiseur (ou magicien local) leur a fournis. »

Péristyle :

(H.) Sorte de hangar largement ouvert où les danses et cérémonies vodoues se déroulent à l'abri des intempéries.

Pè-savann :

(H.)

Selon Laënnec Hurbon (1972 : 92) :

« Il a pu être enfant-de-choeur, un sacristain de chapelle, en tout cas quelqu'un qui a fréquenté fort souvent les sacristies ou qui a encore une bonne position dans l'Eglise. Il a le pouvoir de bénir tous les talismans, les autels vaudous, de réciter aux cérémonies vodouesques, forces prières, en latin ou pas, en usage dans les offices catholiques. Il joue parfois le rôle de

secrétaire du Oungan. Par son tempérament, il réussit toujours à avoir les bonnes grâces et du curé et du Oungan. »

Pirgatwè :

Purgatoire.

Pisasi :

(M.) Démon ou esprit malfaisant qui se manifeste au cours d'une cérémonie indouiste afin de contrarier la profération de la parole divine juste au moment où le *pousali* (prêtre) entre en transe. Ce terme vient du tamoul *Pisasu*. Selon Gerry L'Etang (1989 : 93 :

« Ces interférences perturbatrices seraient...les conséquences d'un non-respect des règles de purification et d'un manque de rigueur dans la préparation et le déroulement des cérémonies. »

Pon :

(M.) Sorte de piège magique installé par le mari (ou le concubin) à l'intérieur du vagin de sa conjointe et à l'insu de cette dernière lorsqu'il la soupçonne de le tromper. Ce piège (« pont » en F. R. A.), composé de substances vénéneuses inconnues, est censé provoquer à moyen terme le pourrissement de la verge de l'amant et l'empoisonnement généralisé du corps de ce dernier à long terme.

Exp. *mété an pon ba an moun* : placer un piège dans le vagin d'une femme pour atteindre son amant.

Pongal :

(M.) Fête indouiste liée à la culture du riz qui fut célébrée à la Martinique dans les premiers temps de l'immigration indienne (milieu du XIX^e siècle).

Var. *Pangal*.

Possédé :

1. Personne habité par le Diable.
2. Prêtre hindou (ou pousali) habité par le « sen » venu depuis l'Inde. Selon G. L'Etang (1990 : 94) :

« Du point de vue de la théologie du culte, le possédé n'est pas un énonciateur mais un simple canal permettant la profération de la parole divine, laquelle « prend corps » grâce au « pousali ». En réalité, sa position ambivalente d'humain et de dieu en fait celui qui assure la liaison entre le monde des dieux et celui des hommes. Il apparaît donc simultanément comme le représentant du sacrifiant en même temps qu'il est le dieu à l'écoute de cette personne. Le « pousali » est aussi victime du dieu et non simple transfiguration de celui-ci car la profération de la parole sacrée implique un sacrifice : les mortifications que sont la montée sur le coutelas et les coups de sabre qu'il se porte violemment au ventre. Le sens de ce rite pour nos informateurs est « qu'il doit souffrir pour être digne d'exprimer la parole du dieu ». Cette souffrance est un élément de l'oblation destinée à remercier les dieux de leur intervention auprès des hommes. »

Postengon :

(M.) Livre sacré de l'hindouisme antillais. Ce terme provient du tamoul *Pouttagam* signifiant « livre ». Selon Gerry L'Etang (1989 : 91) :

*« Le terme **Postengon** désigne deux catégories d'ouvrages religieux : les textes rédigés en alphabet tamoul, généralement ramenés de l'Inde au moment de l'immigration, et les cahiers où sont rtranscrits phonétiquement en alphabet latin les prières utilisées lors des cérémonies et les chansons du théâtre dansé. Du fait de la détamoulisation, il n'y a plus aujourd'hui de pratiquant en mesure de déchiffrer les oeuvres en alphabet tamoul. Toutefois,*

certains ouvrages ramenés d'Inde ont été exceptionnellement préservés. Ces derniers sont jalousement gardés et difficilement accessibles. Leur détention confère à leurs propriétaires prestige et autorité symbolique. Bien qu'inutilisables sur le plan pratique, ils sont encore perçus comme des textes fondamentaux contenant la mythologie du culte. Il s'agit d'ouvrages comme le « Mariyammàn Talattou » ou « cantique de la déesse Mariyammàn » contenant les incantations destinées à la divinité ou encore de recueils d'épopées comme le « Ramayana » (d'où sont extraites les figures du théâtre dansé). Il arrive que des textes non religieux soient données pour « postengon », ainsi, ce dictionnaire tamoul-français, publié au 19^e siècle par la Mission française à Pondichéry, présenté comme tel à l'un de nos informateurs. La deuxième catégorie de « postengon » a trait aux cahiers où sont recueillis phonétiquement en alphabet latin les prières et les chansons tamoules avec éventuellement leur traduction en créole. Leur valeur symbolique varie en fonction du prestige de la source (généralement un « vatialou » ou un « pousali » à partir de laquelle ils ont été rédigés, et surtout du moment de leur notation. »

Potet :

(H.) Cruche placé dans le *Badji* (sanctuaire principal du vaudou) qui contient les âmes des *Hounsi* (servantes des dieux).

Potomitan :

(H.)

Pousali :

(Tam.) prêtre hindou. Ce mot vient du tamoul « pujari » ou « pousari ». Selon G. L'ETANG (1990 : 87) :

« Le « pousali » du culte martiniquais cumule les fonctions de prêtre et de possédé. Il est choisi en fonction de ses prédispositions à la pratique du culte et à l'entrée en transe. Il peut être pressenti par la communauté des pratiquants ou encore par une divinité lui ayant signifié (en songe ou de toute autre façon) qu'elle lui octroyait le « don » d'officier et d'être possédé. IL

reçoit par la suite une formation provenant de « vatialou » et de « pousali » expérimentés ».

Powtez :

(M.) Porteuse, femme qui porte un bébé sur les fonds baptismaux.

Pousali :

(M., Gwd.) Prêtre de la religion indo-antillaise ou « Bondyé kouli ». Selon Gerry L'Etang (1989 : 87) :

« Le **pousali** du culte martiniquais cumule les fonctions de prêtre et de possédé. Il est choisi en fonction de ses prédispositions à la pratique du culte et à l'entrée en transe. Il peut être pressenti par la communauté des pratiquants ou encore par une divinité lui ayant signifié (en songe ou de toute autre façon) qu'elle lui octroyait le « don » d'officier et d'être possédé. Il reçoit par la suite une formation provenant de **vatialou** et de **pousali** expérimentés.

Syn. *Labé kouli*.

Prezbitè :

(M., Gwd., Guy.) Presbytère.

Puja :

(M., Gwd.) Rite indouiste le plus pratiqué aux Antilles. Selon J. Nagapin (1994 : 245) :

« Le mot **puja** signifie vénération, adoration, hommage, culte. Si on élargit son sens, il signifie également adoration de l'image ou pratique rituelle journalière, domestique ou publique, devant la statue d'une divinité...Aux Antilles, la puja a peu changé, mais elle n'est plus la puja des **dévatat**. Elle est beaucoup plus un rite votif que dévotionnel ou incantatoire. Le symbolisme des offrandes rituelles a perdu de son sens avec le déclin de la dévotion à la divinité et surtout avec celui des rites initiatiques de base. »

Pwen :

(*M., H.*) Pouvoir magique protecteur dont disposent certains individus de façon innée. Outre la protection contre toute forme de sorcellerie, le *Pwen* (« Point » en F.R.A.) leur procure une chance exceptionnelle ainsi que toutes sortes de richesses.

Piay :

(*M., Guy.*) Acte de sorcellerie.

Piayé :

(*M.*) Ensorceler quelqu'un.
Syn. *Voyé an pyay anlè an moun.*

Pwotejman :

(*Gwd., M.*) Protection magique. Selon H. Migerel (1987 : 62) :

« *Les protègements sont des objets manipulés par le Gadé-Zafè. Chevalière « montée », petits carrés de tissu rouge contenant des médailles, prières écrites sur du parchemin vierge, ceintures « rangées »* »

R

Rada :

(H.) Sorte de tambour du vodou.

Faustin Wirkus (1932 : 102) écrit :

*« Je n'avais pas encore, à cette époque, la notion des différents rythmes du tambour ; mais je sais maintenant, que le roulement du tambour **rada**, une fois entendu, ne s'oublie jamais : il a un caractère hypnotique et fiévreux, différent de tout autre battement de tambour connu. »*

Ranjé :

(M., Gwd.) Ensorceler un être humain, un animal ou, le plus souvent, un objet. Selon H. Migerel (1987 : 62) :

« Un coup de bâton « rangé » provoque une plaie incurable ; un clou de cercueil la mort par éraflure. »

Syn. *Monté*.

Rara :

Crécelle que l'on utilisait autrefois durant la Semaine Sainte.

Var. *Rara Lasimenn-sent*.

Rèn :

(H.) Fonction féminine la plus élevée des sociétés *Bizango*.

Rèn-voltij :

(H.) Une des quatre femmes qui porte le cercueil sacré au cours des processions *Bizango*.

Rèn-chantrel :

(H.) voir *Oungénikon*.

Rêve :

Aux Antilles et en Guyane, le rêve est un moyen privilégié de communication entre les vivants et les morts. Selon R. Confiant (2002 : 17) :

« Les morts apparaissent aux vivants dans leurs rêves, soit pour leur faire des reproches ou les menacer, soit plus rarement pour leur donner des conseils. Il ne s'agit pas de n'importe quel décédé mais de ceux pour qui les funérailles ou l'inhumation n'ont pas été accomplies dans les règles ou qui ont perdu la vie de manière cruelle ou prématurée (femme en couches, bébé non encore baptisé, etc.). A notre question :

« *Kidonk an moun-mò ka kontinié viv an sèten manniè kanmenm ?*

(Donc, d'une certaine façon, un mort continue à vivre ?)

Bati, le fossoyeur, répondit :

« *I ka kontinié vi an espri. Sé toujou an espri...padavwè lè ou ka wè moun-mò a, sé an sonj ou ka wè'y.*

(Il continue à vivre par l'esprit. Toujours par l'esprit...parce que quand on voit un mort, c'est en rêve que ça se passe)..

« Il semble toutefois que dans la culture créole martiniquaise, il y ait au moins deux types d'apparitions de morts dans les rêves :

—les morts qui se révèlent en priorité à ceux qui les sollicitent, en particulier aux possesseurs de crânes (et d'autres parties du squelette prélevées dans les cimetières), individus spécialisés dans la pratique du *quimbois*...

__les morts qui se révèlent sans que nul ne les ait sollicités. Ceux-là sont des bienfaiteurs, comme l'explique Bati :

« Question : Délè yo ka di'w kon sa anb moun-mò pé vini ralé zotey-ou lannuit, fè tel bagay kont ou ?

(Parfois, on vout dit qu'un mort peut venir vous tirer les orteils pendant la nuit et agir contre vous ?)

« Bati : Bon...moun-mò a ki ka vini oti'w la, sé an bienfètè. Si sé manman'w, si sé papa'w. Sa za rivé papa-mwen di mwen anba tel bagay, tel koté, alé, ni an lajan ka atann ou. Ou ka alé koté-a épi pou tout bon, ou ka jwenn lajan-an.

(Bon...le mort qui vient vous chercher est un bienfaiteur. Qu'il soit votre mère ou votre père. Il est déjà arrivé que mon père me dise que sous telle chose, à tel endroit, se cache une somme d'argent. Vous vous rendez à l'endroit indiqué et pour de bon, vous y trouvez l'argent. »

Rimed-razié :

S

Sacrifiant :

Personne qui, dans l'hindouisme antillais, qui questionne la divinité par l'intermédiaire du « vatialou » ou interprète. Selon G. L'Etang (1990 : 94) :

« Les propos que le sacrifiant soumet au « sen » par le biais du « vatialou » portent sur l'expression de ses remerciements pour la grâce accordée. Il lui demande ensuite de bien vouloir accepter les offrandes. Le couple possédé/divinité est aussi un oracle que le pratiquant questionne sur l'avenir ; sur des thèmes ayant trait par exemple à la santé ou à la famille. Par le biais de la langue sacrée, le dieu est sollicité par le sacrifiant qui tente d'empiéter sur la connaissance de l'avenir. Ainsi, en permettant aux hommes de se dégager des servitudes du temps, elle est aussi dispensatrice de liberté. »

Saint :

voir *Sen*

Sanblani :

(*Gwd., M.*) Culte des morts dans l'Hindouisme. Selon J. Nagapin (1994 : 251) :

« La pratique de ce culte correspond à la fête de la Toussaint. Beaucoup pensent que le sanblani est un culte syncrétique né de la rencontre du catholicisme et de l'hindouisme. Il n'en est rien. La fête de la Toussaint

*correspond tout simplement à la fête des morts et des saints de l'hindouisme, le **Divali** ou **dipavali**...Pour le sanblani, on dresse autant d'offrandes qu'il y a de morts dans la famille. Cela permet entre autre d'établir de manière tout à fait symbolique une sorte de généalogie sacrée..*

Santinel :

(H.) Personne qui, dans la société *Bizango*, marche en tête des processions et qui monte la garde à l'entrée lors des cérémonies.

Sen :

1. Saint catholique.

2. Divinité de l'hindouisme antillais. Selon G. L'Etang (1990 : 94) :

« Le « sen » arrive directement de l'Inde après avoir traversé les 7 vagues qui figurent l'océan séparant l'Inde des Antilles. Il répète ainsi symboliquement la traversée au 19^e siècle des engagés indiens. Il pénètre l'aire sacralisée par une ouverture destinée à cet effet et qui doit être dégagée au moment précédant la possession. »

Senmitiè :

(M.) Cimetière.

Sèvis :

1. (M.) voir *Bondié-kouli*.

2. (H.) voir *Sèvis-lwa*.

Sèvis-lwa :

(H.)

Sèvis-zendien :

voir *Bondié-kouli*.

Séyans :

1. (M.) (« Séance » en F. R. A.) Sorte de divination dans laquelle le devin (« séansyé) utilise des cartes, des livres saints et divers objets hétéroclites.

2. (H.) Réunion nocturne des *Bizango*.

Séyansié :

(M.) Devin qui pratique les « séyans ». Fém. « séyansiez ».

Simbi :

(H.) Divinité maléfique du culte vaudou appartenant au rite *Pétwo* dont les couleurs sont le noir et le gris et qui est le gardien des sources et des mares.

Simalo :

(H.) Bouc célèbre utilisé par Célestina, prêtresse vaudou, et fille d'un président haïtien vaudouisant, Antoine Simon (1908).

(voir *Simon Antoine*)

Simon (Antoine) :

(H.) Président vaudouisant d'Haïti. Selon A. Metraux (1958 : 44) :

« A l'exception de Soulouque, aucun président d'Haïti ne s'est acquis une réputation de vaudouiste et de sorcier égale à celle d'Antoine Simon. Cet ancien chef de section, paysan mal dégrossi, qu'une révolution porta au

pouvoir en 1908, croyait aux « loa » et à la vertu des maléfices. Sa fille Célestina était dit-on une prêtrese vaudou possédant de grandes « connaissances ». Elle célébrait des cérémonies dans l'enceinte du palais présidentiel pour déjouer les embûches de ceux qui complotaient contre son père. Son art lui fut pourtant de peu de secours : après une dictature de deux ans et demi, Antoine Simon fut renversé par une révolution. Dans les nombreuses anecdotes qui courent sur lui, un rôle important est dévolu à un bouc appelé Simalo. Ne prétend-on pas que, désireux de faire bénir cet animal par l'archevêque, le président le fit substituer à la dépouille d'un général dont les funérailles solennelles étaient célébrées à la cathédrale ? »

Sipèvizè :

(H.) Membre d'une société Bizango chargé de communiquer les messages aux dirigeants de sosityé dans différentes régions du pays.

Sitarane :

(R.) Travailleur engagé africain venu à la Réunion après l'abolition de l'esclavage auquel est voué un culte à cause de ses pouvoirs magiques. Selon Rose-May Nicole (1996 : 27) :

*« Autrefois Engagé originaire du Mozambique, puis en rupture de contrat, Sitarane fut guillotiné en juin 1911, pour délits de crimes liés à des pratiques magiques. Ces crimes avaient été perpétrés avec le concours de complices réunionnais Fontaine et Saint-Ange. Baptisé juste avant d'être guillotiné, et donc sans péché, Sitarane s'est mué en figure exemplaire de l'imaginaire local. Métamorphosé par son baptême en intercesseur sanctifié et en héros positif, il est aussi associé à des pratiques occultes. La mémoire populaire en fait souvent un **Komor**. »*

Sobo :

(H.) Esprit (« Loa ») du tonnerre.

Sosié :

Sorcier.

Syn. *Mèltjô*, *Manntô*, *Tjenbazè* (M.), *Kenbwazè* (Gwd.), *Piayè* (Guy.), *Bôkô* (H.).

Sosité :

(H.) Temple vaudou (*Oumfô*) et personnel qui l'entretient.

Soukliyan :

(M.) voir « soukougnan ».

Soukougnan :

(Gwd., Dom.) Personne qui a la faculté de se dépouiller de sa peau et de voler la nuit. Selon H. Migerel (1987 : 66) citant la « Gazette de la Guadeloupe » du 25 janvier 1859 :

« Le soucougnan dans un engagement avec le diable, obtient la faculté de se dépouiller de sa peau. Cette peau tombée, le corps devient lumineux et léger. Le soucougnan acquiert le pouvoir de s'élever de terre et de parcourir les airs sous l'apparence d'un feu follet. Semblable à un vampire, il suce le sang de ses ennemis et les dessèche sans qu'ils s'en doutent. Le soucougnan n'a de puissance que la nuit ; avec les rayons du jour il redevient homme. Ainsi s'il était possible de découvrir le lieu où il cache sa peau, rien ne serait plus facile que de le prendre. En semant du sel sur cette peau, le soucougnan en venant la chercher le matin, ne pourrait s'en revêtir, alors on le saisirait dans l'état d'un homme écorché. »

Syn. *Volan*, *Soulkiyan* (M.).

T

Talom :

(M.) Sorte de petite cymbale utilisé dans les cérémonies indouistes des Antilles.

Tapou :

(M.) Tambourin rituel de l'hindouisme antillais. Selon Gerry L'Etang (1989 : 87) :

« *Tapou* : du terme tamoul *tappou*, tambour des cultes ruraux de l'Inde. C'est en Martinique un tambourin cylindrique fabriqué à partir d'une peau de mouton sur laquelle on frappe avec des baguettes. Ce type de tambourin est encore fréquemment utilisé en Inde. »

Tengamen :

(M.) voir *Zwazo*.

Ti-Bon-Zanj :

(H.) Un des deux grands principes spirituels du culte vaudou qui est censé être le support du « loa » protecteur du vaudouisant (ou parfois ce « loa » lui-même). L'autre principe est le *Gwo-Bon-Zanj*.

Ti-Giné :

(H.) Pratiquant du vaudou.

Ti Jézi :

voir *Jézikri*.

Ti klèjé :

voir *Akolik*.

Ti Malis :

Tjenbwa :

Tjenbwazè :

Tjenbwazé :

Tonnel :

(*H.*) Toît (en paille ou en tôle ondulée) qui couvre l'espace où se déroulent les cérémonies du vaudou.

Tourar :

(*P-Ant.*) Trou creusé dans le carbet par lequel pénètre la divinité caraïbe « Chemin ». Quand les Caraïbes voulaient l'invoquer, ils lui préparaient un lit de coton dans le carbet où ils souhaitaient qu'il vienne, lit au pied duquel ils plaçaient deux grands couis remplis de vin de patate douce. Selon « l'Anonyme de Carpentras » (1990 : 177) :

« Et le tout est mis au fond et plus obscur lieu du logis au-dessous d'un petit trou qu'ils nomment « tourar », qui est au faite dudit logis par où ledit « Chemin » entre, et non par la porte ordinaire, et sort par un autre qui est au bas du logis ras de terre... »

Travay :

(*M.*, *Gwd.*) Opération magique à but préventif ou curatif qui fait suite à la consultation d'un *Gadézafè*, d'un *Séansyé* ou d'une *Dôwmèz*.

V

Valsè :

(*Gwd.*) Présent que recoit quelqu'un de la part de ses invités lors du rite du percement des oreilles du nouveau-né dans le culte indouiste.

Vandrédi-sen :

Vendredi-saint.

Var. *Vantrèdi-sen.*

Vatialou :

(*M.*) Interprète du culte indouiste. Ce terme provient du tamoul *Oubatiyayar* qui signifie enseignant, érudit et par extension maître spirituel. Selon Gerry L'Etang (1989 : 87) :

*« La fonction de **vatialou** est aussi importante que celle du **pousali** qu'il assiste et questionne lors de la transe. Le **vatialou** est surtout un interprète car une part importante de son rôle consiste à traduire en créole, à l'intention du sacrifiant, les paroles de la divinité parlant par la bouche du **pousali** lors de la possession et de transmettre au **sen** en tamoul, les demandes du sacrifiant formulées en créole. Alors que le **pousali** est l'homme de la pratique rituelle, le **vatialou** est celui de la connaissance religieuse. Connaissance en particulier de la langue tamoule ou des bribes qui se sont perpétuées au fil des générations. Il est donc le maître de la parole sacrée, l'érudit, le gardien de la tradition et de la mémoire culturelle. »*

Veillée mortuaire :

voir *lavéyé*

Vénééré :

(*Gwd.*) Veillée qui regroupe la famille et les amis d'une personne décédée huit jours après l'inhumation de celle-ci.

Vèvè :

(*H.*)

Vèy :

(*M.*) voir « Lavéyé ».

Véyè :

Participant à une veillée mortuaire (« veilleur » en F. R. A.)

Vlenbendeng :

(*H.*) Nom d'une société secrète.

Vodou :

(*H.*) Vaudou. Il s'agit d'un culte syncrétique d'origine principalement ouest-africaine (Bénin) pratiqué par la plupart des Haïtiens.

Volan :

(*M.*) Sorcier qui a le pouvoir de voler et qui, en général, prend la forme d'une boule de feu.

Syn. *Soukliyan*, *Soukougnan*.

W

Wanga :

(H.) Objet magique utilisé pour jeter un sort. Selon A. Métreux (1958 : 253) :

« Terme qui définit toute substance, tout objet, toute combinaison d'objets, chargé par suite d'une opération magique d'une propriété nocive contre une personne ou un groupe de personnes. »

Wété mò nan dlo :

(H.) Cérémonie par laquelle le *Ti-Bon-Zanj* est récupéré par les vivants et revêt une nouvelle forme (Litt. *Sortir le mort de l'eau*).

Z

Zaka :

(H.) Divinité du culte vaudou appartenant au rite *Rada* qui se manifeste sous l'aspect traditionnel du paysan haïtien (vêtements frustes, sacoche, pipe etc.). Il est le protecteur des récoltes.

Zazo :

(M.) voir *Zwazo*.

Zes :

(M.) Pratique magique ou sorcière.

Exp. *Fè zès* : s'adonner à la magie ou à la sorcellerie.

Zéyé malbar :

(R.) Oeillet utilisé dans les cérémonies indouistes.

Zòbop :

(H.) Sorcier.

Zonbi :

1. (M., *Gwd.*, *Guy.*, *Sl.*, *Dom.*) Revenant ou mort-vivant aux Petites Antilles et en Guyane. Le « zombi » rôde dans les chemins de campagne ou autour des habitations isolées. Parfois, il hante une maison abandonnée.

2. (H.) Personne à qui l'on a fait ingurgiter un décoction à base de plante qui la met en état de mort apparente (catalepsie).

Zonbi-astral :

(H.) Zombi du *Ti-Bon-Zanj*. Il peut être transmuté au gré de celui qui le possède.

Zonbi-kadav :

(H.) Zombi en chair et en os que l'on peut faire travailler car il possède son *Kadav-kô*, son *Gwo-Bon-Zanj* ainsi que d'autres éléments spirituels caractéristiques des vivants.

Zonbi-savann :

(H.) Personne qui a été enterrée, puis zombifiée et qui est revenue à l'état d'être vivant.

Zwazo :

(M.) Surnom d'Antoine Tengamen, célèbre *vatyalou*, qui fut le dernier Indo-Martiniquais à parler couramment la langue tamoule bien qu'appartenant à la troisième génération des *Kouli*. Dans son récit de vie, recueilli par G. L'Etang et V. Permal (1994 : 167), il déclare :

« Je n'ai jamais su de quel lieu précis venait la mère de ma mère. Tout ce que je sais, c'est qu'elle venait d'un Autre Bord : de ce grand pays qu'on appelle l'Inde. Elle était de cette nation dont je suis le dernier ici à parler la langue. Un Indien de là-bas, de passage à la Martinique il y a longtemps, m'a dit que le pays de cette nation s'appelait Tamil Nadu. D'autres m'ont parlé de Pondichéry, de Sennaï, de Karaikal, de Tindivanam... »